

LA VIE À BARBY

LE CARNAVAL DU SICAL

Le **vendredi 14 mars** le SICAL organise un grand carnaval sur le thème de Tintin et Milou. Rendez-vous à 18h sur la place de la Mairie de Barby (en cas d'intempérie, le rendez-vous est directement fixé à la salle des fêtes). Les participants défilent dans les rues en suivant l'itinéraire suivant : place de la mairie, parking de l'église, Clos Gaillard et salle des

fêtes. À 19h, le bonhomme carnaval et la fusée de Tintin seront enflammés. La soirée se clôturera de façon conviviale par un pot à la salle des fêtes. L'animation musicale sera assurée par la formation « New Parade Jazz Band ». Ce carnaval est ouvert au public... Venez nombreux et déguisés!

INFOS DIVERSES

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE QUOTIDIEN

Outre les efforts effectués par les services municipaux en faveur de la propreté de la voirie et du fleurissement, il est rappelé que l'amélioration du cadre de vie quotidien résulte aussi de la vigilance de chacun :

- évitons de laisser traîner des déchets de type papiers, emballages alimentaires ou paquets de cigarettes vides...;
 - surveillons nos animaux domestiques et retirons de la voirie ou des espaces publics les déjections canines (des sacs à crottes sont disponibles **gratuitement** en mairie).
- Ce n'est qu'au prix d'une vigilance soutenue que des résultats tangibles peuvent être obtenus.

UN SOUFFLE POUR UN SOURIRE

L'Association, qui soutient l'école du village de MARDANE au Niger, organise :

- Sa traditionnelle bourse aux DVD qui aura lieu les 5 et 6 avril 2014 à la salle des fêtes
 - un atelier cinéma
- Pour plus de renseignement, joindre Marie-Pierre DEWAILLY au 0479694711.

LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Différents cours du lundi au vendredi : stretching, gymnastique, country danse en ligne, danse Z latino et marche active. Marche nordique à partir du 15 mars 2014, le vendredi soir de 18h à 19h15.

BIBLIOTHÈQUE « LES MILLE FEUILLETS »

La bibliothèque présente en avril une expo sur l'Argentine, pays invité au salon du livre de Paris, avec :

- **diaporama le 22 avril à 20h** présenté par Bernard Moreaux, entrée libre et gratuite.
- **Contes pour les enfants le 16 avril à 10h30**, ouverts à tous.

INSTALLATION DE 3 DÉFIBRILLATEURS

Ces équipements de secours d'urgence en cas de crise cardiaque seront prochainement mis en place sur la commune :

- Façade du gymnase
 - Façade de la Salle des fêtes
 - Façade entrée Monférine
- une réunion d'information sera fixée dans les semaines qui suivent.

CONCOURS PHOTOS



Remise des prix le vendredi 24 janvier 2014.



Le 1^{er} prix.

RÉSULTATS 2013 : « EN VOL »

- 1^{er} prix : Alain BONNARDE
- 2^{ème} prix : Aurélie MARTINEZ
- 3^{ème} prix : René DOUSSET
- 4^{ème} prix : Marc CHAMBRE



AGENDA

→ MARS

Jusqu'au vendredi 14 : Exposition de photos du Club Georges Méliès sur la Nature (paysages, animaux, insectes) à la salle des mariages.

Du 14 au 16 mars : Exposition + Vidéo en fin de journée « Les chemins de St Jacques de Compostelle et le patrimoine savoyard » à la salle des mariages.

Mardi 18 : Soirée contes organisée par la bibliothèque à la salle de conférences à l'Envolée à 20h.

Dimanche 23 : 1^{er} tour des élections des Conseillers Municipaux et Communautaires.

→ AVRIL

Samedi 12 : Soirée Country Danse à la salle des fêtes organisée par la Gymnastique volontaire.

Lundi 21 : vidéo games, tournoi de jeux vidéo à la salle des fêtes de BARBY organisé par le Val de Leysse handball.

→ MAI

Mardi 13 : AG des Mille Feuilles à 19h à la salle de conférences de l'Envolée.

Vendredi 23 : Fête nationale « fête des voisins, immeubles en fête ». Comme les années précédentes, différents quartiers dont l'Association du Clos Besson participeront à cette manifestation.

Dimanche 25 : Élections Européennes.

Samedi 31 : Théâtre du Nouvel Acte de Barby à la salle des fêtes

- 19h : spectacle du groupe des enfants (entrée 3 €).

- 20h30 : spectacle du groupe des adultes (entrée 5 €).

→ JUIN

Dimanche 1^{er} : Théâtre du Nouvel Acte de Barby à la salle des fêtes

- 18h - spectacle du groupe des enfants (entrée 3 €).

- 19h30 - spectacle du groupe des adultes (entrée 5 €).

Samedi 7 : Barby en Fête (avec les associations de la Commune) et soirée Failles (avec repas champêtre et soirée dansante) organisée par le GAB.

Vendredi 13 : concert au Parc Malatray à 20h.



RECENSEMENT

Le recensement s'est achevé le 16 février 2014. Nous remercions les agents recenseurs et la population qui ont participé au bon déroulement de cette opération. En fin d'année, l'INSEE communiquera les chiffres définitifs qui concernent notre Commune.

RAPPEL

1^{er} tour des élections municipales et communautaires le 23 mars 2014.

NOUVEAU

Au moment du vote, présentation obligatoire d'une pièce d'identité.

SOMMAIRE

Page 2. Rythmes scolaires

Infos travaux et éclairage public
C.C.I.D

Page 3. Développement durable et
énergies renouvelables

Trail du Mont Saint Michel

Centre de loisirs

Page 4. Carnaval du SICSAL

Infos diverses, Concours photo, Agenda

DÉPART DU 13^{ÈME} BCA EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Samedi 22 février, 150 cadres et chasseurs du 13^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpains (BCA), emmenés par leur chef de corps, le Colonel Cyrille BECKER, ont quitté la Savoie pour être présents en République Centrafricaine dans le cadre de l'opération Sangaris. Début mars, à l'issue des 4 rotations prévues, 350 militaires du 13^{ème} seront engagés sur le sol africain, avec pour mission d'éviter une catastrophe militaire, de rétablir un niveau de sécurité minimale, et ainsi de faciliter la montée en puissance de la mission internationale de soutien à la Centrafrique mise en place par l'Union africaine.

La fin de la mission est prévue au cours du mois de juillet 2014.

La Commune rend hommage aux militaires concernés et formule des vœux de pleine réussite à cette initiative.

Cette opération fait suite à la manifestation qui a eu lieu le vendredi 7 février 2014 sur la place du Palais de Justice à Chambéry à l'occasion de laquelle ont notamment été remises des fourragères aux militaires ayant terminé leur formation initiale.



Place du Palais de Justice le 7 février 2014.

RYTHMES SCOLAIRES

Suite à la transmission du résultat du vote, le DASEN (Directeur des Services de l'Éducation Nationale) a validé la classe le mercredi matin contrairement au samedi proposé.

Le nouveau fonctionnement sera donc le suivant pour les écoles maternelle et élémentaire à partir de la rentrée de septembre 2014 :

- temps scolaire : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-11h45 / 13h30-15h30
- mercredi : 8h30-11h30

- temps périscolaire : lundi, mardi, vendredi : 15h30-16h30

• garderie : jeudi à partir de 15h30
Actuellement, la réflexion se poursuit concernant la mise en place des activités de 15h30 à 16h30 : tarifs, organisation et contenus.

Une réunion avec les différents partenaires (représentants des parents, enseignants, élus et

personnel municipal concerné) a eu lieu à la fin du mois de février.

Nous souhaitons rappeler que ces activités ne sont pas obligatoires pour les élèves et que le raccourcissement de la journée scolaire reste une priorité.

LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES AURONT LIEU EN MAIRIE DU 24 MARS AU 4 AVRIL 2014.

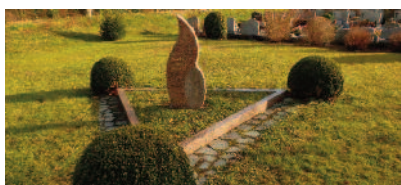
INFOS TRAVAUX ET ÉCLAIRAGE PUBLIC

ABORDS MONFÉRINE

Chantier terminé pour la tranche ferme. L'avancement de la 2^{ème} tranche, prévue initialement en 2015, est à l'étude pour l'amélioration de la voirie.

CIMETIÈRE

L'implantation dans le jardin du souvenir d'un système de dispersion des cendres sera effectuée en février pour mettre aux normes cet équipement.



RESTRUCTURATION DES ATELIERS TECHNIQUES COMMUNAUX

Le programme de maîtrise d'œuvre pour l'agrandissement et la structuration de la plateforme de stockage le long du stade Bouvier a été lancé.

CABINET MÉDICAL KINÉSITHÉRAPEUTES MAISON MÉDICALE

La consultation des entreprises est terminée. Le marché des entreprises est en cours de notification pour permettre le lancement des travaux de rénovation du cabinet à partir du mois de mars.

SIGNALÉTIQUE ROUTIÈRE

La pose de nombreux panneaux signalétiques et de noms de rue sera réalisée à partir du mois de mars sur l'ensemble de la Commune.

TRAVERSÉE PIÉTONNE ÉCOLE MATERNELLE

Des travaux de sécurisation de la traversée piétonne devant l'école maternelle le Manège sont en cours d'étude opérationnelle.

AIRES DE JEUX

Une remise en état et un remplacement de jeux sont en cours de réalisation sur l'ensemble des installations de la Commune.

RÉFECTION DE L'ALLÉE DU ROSSIGNOL ET DE L'ÉCLAIRAGE DE LA BÂTIE

La consultation d'un maître d'œuvre sera prochainement lancée suite à la réunion publique de quartier du 5 février qui avait pour objet de définir avec les riverains le projet de réaménagement de la voirie et la rénovation de l'éclairage public.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Des dysfonctionnements sur le secteur de la rue du Prédé, de l'impasse du hameau des Cèdres, de la rue du Clos Dupuy ont été réglés temporairement par l'utilisation d'un câble aérien.

Un chiffrage est en cours pour revenir à une installation pérenne (câbles souterrains).

INFO ÉCLAIRAGE PUBLIC

Un certain nombre de points d'éclairage public sont restés plusieurs jours - ou restent encore - hors fonctionnement (secteur du Prédé et centre commercial notamment). Il ne s'agit pas de simples lampes grillées mais de « défauts d'isolement » liés à l'ancienneté des installations. La localisation exacte de ce type de pannes est parfois longue et difficile, nécessitant des interventions successives (Il ne s'agit pas toujours de pannes « franches », ce qui les rend difficiles à détecter). Une fois la panne localisée, la réparation peut être aussi conséquente, et conduire éventuellement à un remplacement par exemple de câbles abîmés sous terre voire sous voirie. C'est ainsi qu'au Prédé a été mise en place une alimentation aérienne provisoire. Par ailleurs, certains types de lampes anciennes vont être prochainement interdits sur le marché en raison de leur mauvaise efficacité énergétique. Dans nombre de cas, il faudra donc apprécier s'il est plus judicieux de faire des réparations ponctuelles, des ouvrages provisoires ou des remplacements complets à neuf. Une étude sera engagée dans ce sens pour le centre commercial.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (C.C.I.D)

Dernière Commission du mandat, le 14 janvier 2014.



Aux termes de l'article 1650 du Code Général des Impôts, il est institué, dans chaque commune, une Commission Communale des Impôts Directs. Elle est composée de 9 membres, soit : le Maire ou l'Adjoint délégué, Président et de 8 commissaires. Les Commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le Directeur des Services Fiscaux sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal.

Ils doivent être de nationalité française, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils et être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la Commune.

Cette liste est renouvelée dans les 2 mois qui suivent les élections municipales et la durée du mandat de ces membres est la même que celle du Conseil Municipal.

Cette Commission se réunit annuellement et participe à la détermination :

- des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties,
- de la valeur locative des propriétés bâties (celle-ci varie selon la catégorie des bâtiments concernés).

La dernière réunion s'est tenue en mairie le 14 janvier 2014 en présence d'un représentant de la Direction générale des finances publiques (services fiscaux).

LA VIE À BARBY

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

RAPPEL DES AIDES DU CONSEIL GÉNÉRAL ET DE LA COMMUNE

LES AIDES (celles d'ENR sont soumises à une isolation préalable)				
Travaux	Conseil Général		Commune	
	Individuel (1 à 5 logements)	Collectif (au moins 6 logements)	Individuel (1 à 5 logements)	Collectif (au moins 6 logements)
Isolation	15 € / m ² et 100 € / fenêtre plafonné à 3000 €	15 € / m ² et 100 € / fenêtre plafonné à 10000 €	3 € / m ² et 50 € / fenêtre plafonné à 400 €	3 € / m ² et 50 € / fenêtre plafonné à 1200 €
Eau chaude solaire	400 €	200 € / m ²	40 € / m ²	40 € / m ²
Chauffage et eau chaude solaire	900 €	200 € / m ²	40 € / m ²	40 € / m ²
Chaudière bois	800 €	4000 à 20000 € selon puissance	250 €	250 €
Pompe à chaleur géothermale	700 €	20 % forage plafonné à 5000 €	250 €	250 €

TRAIL DU MONT SAINT MICHEL

Accueillant de plus en plus de participants au fil du temps, le Trail du Mont Saint Michel, organisé par le comité départemental FSGT, est une course Nature qui se déroulera cette année le **20 avril 2014** sur deux distances : 25 et 13 km, avec un dénivelé respectivement de 1200 m et de 600 m, et sur des parcours magnifiques et techniques.

Pour la 4^{ème} année consécutive, une marche de 6 km environ sera proposée avec la découverte des petits sentiers autour de Barby.

Au départ de la salle des fêtes, la course passe par des chemins peu fréquentés du Mont Saint Michel qui en surprendront plus d'un : le spectacle soudain d'une rivière d'un bleu profond, des sensations surprenantes de fraîcheur et de douceur de course sur de petits sentiers, un chemin en sous-bois bien mérité et roulant, la limpidité de

l'eau de la Leysse qui annonce un profil de chemin plus plat, mais technique, des images inoubliables et du bonheur pour tous les participants et les membres de l'organisation.

Accessible au plus grand nombre, participez et venez nombreux atteindre la Chapelle du Mont Saint Michel. Le premier et la première arrivés au sommet seront les heureux gagnants d'une surprise et tous les participants se verront offrir un cadeau terroir.

Nous comptons sur la présence des Barbysiens pour encourager les participants et donner un caractère festif à cette journée.

Vous pouvez aussi participer à cette jolie manifestation en tant que bénévole et œuvrer pour la réussite de cet événement.

Contact

FSGT 73
Tél. : 04 79 96 04 40
ou fsgt.savoie@bbox.fr

Inscriptions

<http://trailmsm.e-monsite.com>



CENTRE DE LOISIRS DE BARBY

Depuis le début de l'année, les enfants du centre de loisirs suivent les périples de Tim et Zoé, deux petits parisiens qui sont partis faire le tour du monde.

Ils nous ont déjà envoyé des cartes postales du Japon, d'Australie, du Sénégal et des États Unis. Tim et Zoé ont décidé de retourner sur le continent africain pour apprendre à mieux le connaître. Ils nous ont promis de continuer à nous envoyer régulièrement des nouvelles pour partager leurs aventures et leurs découvertes.

Inscriptions et renseignements pendant les permanences du centre de loisirs, les mardis et jeudis de 16h à 18h, les mercredis et vacances scolaires de 17h à 18h30 au 04 79 71 31 55

SÉJOURS PRINTEMPS

Du 28 au 30 avril, initiation aux arts du Cirque à la Féclaz avec l'association Jongl'anim, mais aussi balades, jeux, veillées...

8 places pour un groupe d'enfants du CP au CM2, 8 places pour un groupe de pré-ados/ados de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Chaque groupe est accompagné d'animateurs, les activités peuvent être vécues ensemble (veillée...) ou séparément (en fonction des capacités des publics).

Centre d'accueil « les Oisillons » à la Féclaz
Tarifs : de 46,50 € à 129 € selon le quotient familial. 153 € hors canton.

Réunion de présentation du séjour pour les parents : lundi 17 mars 2014 à 18h30 au centre de loisirs « Les Mouettes » de Barby.

Inscriptions du 31 mars au 6 avril de 9h à 12h et de 14h à 17h. Seules les familles ayant pris rendez-vous au 04 79 70 76 01 dans la semaine du 31 mars au 6 avril pourront procéder à l'inscription.

